

No carte: _ _ _ _ _

Matricule:

No-tél. :



« Nightcard » Conditions générales

Par la présente le/la soussigné, ainsi que son représentant légal

..... déclare être d'accord avec les conditions générales suivantes :

- 1) La « Nightcard » sera enregistrée définitivement après paiement à la recette communale.
- 2) La « Nightcard » est strictement personnelle et ne pourra être utilisée que par son titulaire.
- 3) En cas de perte, le titulaire d'une « Nightcard » ou son représentant légal doit informer sans délai l'entreprise privée chargée du transport.
- 4) Le détenteur de la « Nightcard » se conformera aux instructions et règlements en vigueur concernant l'utilisation des transports en commun.
- 5) L'administration communale de Kayl n'assumera aucune responsabilité envers le détenteur de la « Nightcard » du fait d'éventuels manquements aux obligations engagées par l'entreprise privée chargée de l'organisation du service « Night-Rider » (accident, coupure de service, retard, confort, comportement des autres voyageurs et du personnel, état du matériel roulant, propreté dans les bus et autres, ...).
- 6) En cas de non-observation des présentes conditions générales ou de réclamations de la part de l'entreprise privée chargée du transport envers le détenteur d'une « Nightcard », ce dernier pourra se voir retirer son autorisation de transport sans aucune formalité.
- 7) Tarif actuellement en vigueur depuis, le 1^{er} janvier 2008 : 14-27 ans gratuit ; à partir de 28 ans 80 €

Kayl, le

Accord et signature du représentant légal

(faire précéder par la mention
manuscrite « lu et approuvé »)

Signature du titulaire

(faire précéder par la mention
manuscrite « lu et approuvé »)